



sdx



## INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS / AIDES-SOIGNANTS

Centre hospitalier de Chauny  
94 rue des anciens combattants d'AFN et TOM  
02303 CHAUNY Cedex

☎ 03.23.38.54.46

[secretariat.ifsi@ch-chauny.fr](mailto:secretariat.ifsi@ch-chauny.fr)

29/09/2025

### Validation

Instance Compétente pour les  
Orientations Générales de l'Institut  
Du 29 Septembre 2025

# SOMMAIRE

|                                                                                                                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Le Projet Pédagogique.....</b>                                                                                                | <b>4</b>  |
| A. Les orientations de la formation .....                                                                                        | 4         |
| B. Conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés<br>6                          |           |
| 1) Les valeurs.....                                                                                                              | 7         |
| 2) Les modalités d'enseignement pédagogique en formation .....                                                                   | 10        |
| C. La Stratégie du développement de l'offre numérique.....                                                                       | 12        |
| D. Les objectifs globaux d'apprentissage et de professionnalisation .....                                                        | 13        |
| E. La stratégie d'analyse des besoins de l'apprentis en lien avec les attentes des employeurs et ou<br>financeurs concernés..... | 15        |
| F. Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des apprentis en situation de handicap<br>15                           |           |
| Le cadre réglementaire .....                                                                                                     | 16        |
| Les axes stratégiques .....                                                                                                      | 17        |
| G. L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture des parcours .....                                  | 18        |
| 1) Individualisation des parcours.....                                                                                           | 18        |
| 2) La prévention des ruptures .....                                                                                              | 19        |
| Une démarche au quotidien.....                                                                                                   | 19        |
| 3) Dispositifs de prévention .....                                                                                               | 19        |
| H. Planification de l'alternance .....                                                                                           | 21        |
| Rentrée Septembre 2025 .....                                                                                                     | 21        |
| I. La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires .....                              | 22        |
| J. Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures<br>d'accueil .....                   | 26        |
| Un maître de stage : .....                                                                                                       | 27        |
| Un tuteur de stage : .....                                                                                                       | 27        |
| K. les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les apprentis .....                                           | 27        |
| L. les prestations offertes à la vie étudiante .....                                                                             | 28        |
| M. Les indicateurs d'évaluation du projet .....                                                                                  | 29        |
| <b>Projet d'Année Promotion Septembre 2025-2026 .....</b>                                                                        | <b>31</b> |
| A. Profil de la promotion.....                                                                                                   | 31        |
| B. Dispositif pédagogique .....                                                                                                  | 31        |
| 1) Bloc 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie<br>sociale .....          | 33        |
| 2) Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.....                                  | 35        |

|                                                                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3) <i>Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.....</i>                                              | 38 |
| 4) <i>Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention .....</i> | 39 |
| 5) <i>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques .....</i>            | 40 |
| C. <i>Dispositif d'évaluation .....</i>                                                                                                                                   | 43 |

# Le Projet Pédagogique

## A. Les orientations de la formation

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et des Aides-Soignants a pour mission de former des professionnels qualifiés, capables de répondre aux besoins du système de santé, en mettant l'accent sur la qualité des soins et l'accompagnement des patients. La personne soignée requière des soins s'inscrivant dans différentes dimensions : préventive, éducative, curative et palliative.

Il s'inscrit dans les priorités régionales et nationales de santé publique, en lien avec les objectifs de la Stratégie Nationale de Santé et du Projet Régional de Santé des Hauts-de-France. Il vise à améliorer la qualité et la sécurité des soins tout en garantissant une formation professionnalisante et inclusive.

Les objectifs généraux sont :

- Répondre aux besoins en recrutement des établissements de santé et structures médico-sociales.
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des diplômés.
- Développer une approche centrée sur le patient, en respectant les principes éthiques et déontologiques.
- Renforcer l'autonomie et la capacité d'adaptation des infirmiers et aides-soignants aux différents environnements de travail.

L'institut de formation s'inscrit dans une dynamique du Groupement Hospitalier de Territoire Aisne-Nord- Haute-Somme. Tout en gardant certaines spécificités propres à chacun, le projet pédagogique est commun aux 3 Instituts de formation (Laon, Chauny, Saint-Quentin). Ils s'engagent à veiller à l'égale qualité de formation sur l'ensemble du territoire. Il est élaboré pour une durée maximale de 4 années. Il a pour vocation à promouvoir les sciences infirmières et à servir de socle commun et partagé aux déclinaisons des projets d'année des formations AS et IDE qui précisent les modalités organisationnelles par année de formation. Ce projet balise et sécurise ainsi le parcours de formation des étudiants et élèves.

### **Le projet pédagogique s'appuie :**

♦ Sur les orientations nationales et les textes réglementaires tant en matière de formation (Référentiels de formation) qu'en matière de prise en charge de la population (plan de santé publique, politique de sécurité des soins, guide de certification HAS, programme régional de santé...)

♦ Sur le projet médical et le projet de soins du GHT

♦ Sur les valeurs et conceptions retenues par les équipes pédagogiques :

- La professionnalisation progressive : L'apprentissage est structuré autour d'une alternance entre enseignements théoriques et mises en situation cliniques. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement individualisé favorisant leur montée en compétence et tenant compte de leur rythme de progression. Nous soutenons la promotion de l'autonomie et de la responsabilité professionnelle.

- Une approche humaniste et de bientraitance : L'institut crée un environnement favorable à l'apprentissage basé sur l'humanisme et la bientraitance. La formation intègre des enseignements visant à développer l'écoute active, l'empathie, les compétences psychosociales et la démarche éthique, garantissant une prise en charge respectueuse et bientraitante des patients.

- L'intégration de la recherche et de l'innovation : Une pédagogie basée sur des données fiables notamment par l'initiation à la recherche, le développement de la pensée critique et l'utilisation des technologies numériques en santé.

- L'Apprentissage collaboratif et interprofessionnalité : La formation est conçue pour favoriser les interactions entre professionnels de santé et renforcer le travail en équipe.

### **Il a pour objectif de répondre à la finalité de la formation qui est de :**

Former un professionnel diplômé d'Etat autonome, responsable et réflexif, capable de prendre soin d'une personne ou d'un groupe, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, pour assurer la qualité et la sécurité des soins.

Pour cela, les équipes se réfèrent à un cadre législatif, des valeurs et conceptions communes, une ingénierie pédagogique.

### **Il vise à définir les grands axes des pratiques de formation au service des étudiants et élèves :**

→ En leur proposant une formation conforme aux réalités et exigences professionnelles actuelles et à venir en s'appuyant :

- Sur l'évolution de l'offre de soins (Développement de l'ambulatoire, soins à domicile...) et des champs tels que la promotion de la santé, les maladies chroniques, le vieillissement, le handicap, les troubles du comportement et ce dans un contexte de pratiques soignantes mouvantes ;
- Sur les données issues de la recherche pour une meilleure qualité et sécurité des soins répondant aux attentes et besoins de la population.

→ En rapprochant les étudiants et élèves autant que faire se peut dans la dynamique « Apprendre ensemble pour travailler ensemble » et ainsi développer la culture collective de travail au service de l'utilisateur.

Pour répondre à ces attentes et en lien avec la démarche qualité instituée au sein des Instituts, les équipes s'inscrivent dans une démarche volontaire et volontariste d'amélioration continue au service des étudiants, élèves et de toutes autres parties intéressées.

En favorisant la participation, la responsabilisation, la coordination de chacun, au travers d'une réflexion collective, sur nos modes d'organisation, de fonctionnement, la dynamique instaurée permet, également, de promouvoir une volonté et des engagements porteurs d'un dynamisme et d'une volonté pérenne de répondre aux exigences et attentes.

Afin de garantir une formation efficace et adaptée aux besoins du terrain, l'IFSI-IFAS adopte des méthodes pédagogiques actives et innovantes :

- L'apprentissage par compétences : le dispositif est basé sur l'alternance intégrative afin de permettre aux apprenants de développer leurs compétences professionnelles de manière progressive et cohérente. Les apprentissages sont organisés de manière à permettre une évolution graduelle des compétences. (Charge cognitive).

- La formation théorique est dispensée en cours présentiel ou distanciel, travaux dirigés, travaux individuels ou de groupe, études de concepts à partir de textes et au travers des apports théoriques, séances d'apprentissage pratiques et gestuels, analyse de situations, simulation, jeux, table ronde, travaux personnels guidés (TPG) avec utilisation ou non d'outils numériques. (Réalité virtuelle, plateforme numérique pédagogique, serious game, kahoot, wooclap...)
- La formation pratique se déroule en milieu professionnel. Le stage permet la mise en lien entre actes, activités et compétences. Le portfolio permet à l'élève de s'auto-évaluer et de suivre la progression de ses compétences, de favoriser l'analyse de sa pratique et de faire le lien entre la théorie et la pratique.

Pour chaque UE, module, une maquette pédagogique est élaborée selon le contenu préconisé dans le référentiel de formation.

- L'apprentissage par simulation : L'utilisation de scénarios cliniques permet aux apprenants de développer des capacités de prise de décision et d'acquérir une expérience immersive en toute sécurité.
- L'enseignement en blended learning : La mise en place d'une plateforme d'enseignement en ligne permet un accès optimisé aux ressources pédagogiques, favorisant l'autonomie des apprenants.
- Diversités des techniques pédagogiques : Les méthodes de formation favorisent la participation des apprenants, la démarche réflexive et l'autonomie (pédagogie active= classe inversée, travaux de groupe, apprentissage par simulation, ateliers pratiques, APP analyse des pratiques professionnelles, étude de cas (Des situations réelles de soins sont proposées aux apprenants sous forme de travaux collaboratifs, renforçant la prise de décision et la responsabilisation), l'apprentissage par problèmes, Projet Actions, et l'intégration. .
- Accompagnement pédagogique individualisé : Chaque apprenant bénéficie d'un suivi individualisé par un référent pédagogique, référent de stage garantissant un accompagnement adapté aux difficultés rencontrées et favorisant la réussite.

## **B. Conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés**

La finalité de la formation est de favoriser l'émergence d'un professionnel, compétent, responsable, réflexif et autonome :

- Un professionnel de santé qui assume chacun de ses rôles en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques liés à son engagement, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri professionnelle.
- Un professionnel de santé qui dispense des soins d'ordre technique, relationnel, éducatif, préventif ou de réhabilitation afin de répondre aux besoins de santé d'une personne ou d'un groupe dans des domaines divers et des lieux d'exercice différents, en faisant appel à des savoirs spécifiques et complémentaires à la fois.
- Un professionnel de santé capable de s'adapter aux révolutions technologiques et à l'évolution des structures de soins, qui sous-tendent les changements de la prise en charge des personnes soignées.

Au cours de sa formation, l'apprenant s'inscrit dans un processus d'élaboration de son projet professionnel et de construction de son identité professionnelle.

Cette finalité sous-tend certaines capacités :

- Elaborer, mettre en œuvre, évaluer et réajuster un projet de soins tant au niveau d'une personne, que d'un groupe de personnes.
- Travailler en équipe pluri et interdisciplinaire au sein d'une institution, d'un réseau de soins.
- S'inscrire dans un processus d'évolution, favorisant l'adaptation aux différentes situations de soins quel que soit le lieu institutionnel.
- Se situer dans un processus identitaire et professionnel.
- Participer aux différents projets institutionnels, dont l'amélioration continue de la qualité des soins.

## 1) Les valeurs

Les Valeurs Professionnelles et Eco-Citoyennes

Les formations infirmière et aide-soignante s'appuient sur les valeurs professionnelles et éco-citoyennes suivantes :

- Respect de soi, de l'autre et de l'environnement
- Altérité
- Authenticité et honnêteté
- Bienveillance
- Sens du travail en équipe

### **L'Homme :**

L'Homme est un être unique de par son hérédité, sa culture, ses valeurs, ses croyances, ses expériences de vie et ses appartenances. Il a des besoins physio-psycho-sociologiques et culturels.

L'Homme se caractérise par une activité mentale et un potentiel de conceptualisation.

C'est un être en perpétuel devenir, en interaction constante avec son environnement tant humain que matériel dont il tient compte pour s'adapter.

### **L'Environnement :**

L'Homme est sensible à l'environnement dans lequel il évolue.

*« L'environnement se réfère à tous les aspects contextuels dans lesquels la personne évolue avec leurs caractéristiques physiques, écologiques, culturelles, sociales, psychologiques, philosophiques, économiques et énergétiques. Cet environnement est en constante évolution, il existe un échange permanent et rétroactif entre la personne et son environnement. Cette interaction dynamique est essentielle au développement, à l'évolution et à l'épanouissement de l'être humain. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> SOINS INFIRMIERS, NORMES DE QUALITE, GUIDE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS – DHOS 2E EDITION, SEPTEMBRE 2001

### **La Santé :**

La santé est un processus dynamique qui intègre une dimension à la fois individuelle et collective. L'Homme dispose d'un capital santé, pouvant être altéré par des événements externes et/ou internes. Il peut ou non le gérer.

La santé est un équilibre physique, psychique, affectif et social.

### **Le Soin :**

Le soin s'inscrit dans une culture de bientraitance qui répond de façon adaptée aux besoins d'un individu ou d'un groupe dans une dynamique pluri professionnelle où l'infirmier et l'aide-soignant collaborent.

Il vise à entretenir, protéger, maintenir, restaurer, promouvoir la santé des personnes dans toutes les étapes de la vie.

### **La formation professionnelle :**

C'est une formation diplômante, réglementée dans la durée et le contenu, basée sur le principe de l'alternance intégrative.

La formation professionnelle s'articule autour de deux pôles, en interaction, qui s'enrichissent mutuellement à savoir :

Pôle didactique : acquisitions d'outils théoriques, méthodologiques, pratiques, utiles pour agir en situation et développer les compétences requises afin de devenir professionnel,

Pôle de professionnalisation : l'apprenant effectue un travail sur soi, se questionne et développe un esprit critique.

La formation par compétences est un processus dynamique qui favorise la progression de l'apprenant. Elle facilite le développement de ses valeurs professionnelles et l'émergence de son identité.

### **L'alternance intégrative :**

Selon Ph. Perrenoud : « *l'alternance désigne le va et vient d'un futur professionnel entre deux lieux de formation, d'une part un institut de formation initial et d'autre part un ou plusieurs lieux de stage.* »<sup>2</sup>

L'alternance devient intégrative lorsque ces deux lieux de formation s'alimentent mutuellement et permettent l'articulation de la réflexion, de l'action et la compréhension des situations.

En effet, différents acteurs accompagnent l'apprenant dans l'alternance : le maître de stage, le tuteur de stage, les professionnels de proximité, le formateur référent de stage...

La gestion de l'alternance intégrative est utilisée comme un véritable moyen d'apprentissage professionnel. Elle offre la possibilité à l'apprenant d'occuper une place centrale dans le dispositif de formation, de donner du sens à sa pratique professionnelle et d'acquérir des compétences.

---

<sup>2</sup> PHILIPPE PERRENOUD « ARTICULATION THEORIE ET PRATIQUE ET FORMATION DE PRATICIENS REFLEXIFS EN ALTERNANCE » IN « ALTERNANCE ET COMPLEXITE EN FORMATION. » " P. LHEZ, D. MILLET, B. SEGNIER\*, ED SELI ARSLAN, GAP 2001 »

### **Les stages :**

Les stages constituent un temps d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle auprès de personnes sous la responsabilité de professionnels qui encadrent l'apprenant : maître de stage, tuteur et professionnels de proximité au quotidien.

Selon Philippe Perrenoud, le rôle du stage peut être considéré comme

- « *Un terrain d'application;*
- *Un moyen de socialisation professionnelle,*
- *Une épreuve initiatique,*
- *Un moment de démarche clinique de formation.* <sup>3</sup>»

Les apprenants vivent ces stages de différentes façons, enrichissent leur expérience et clarifient leur projet professionnel.

### **La compétence :**

C'est la mobilisation dans l'action d'un ensemble de savoirs en lien avec des ressources internes et externes, adapté aux exigences d'une situation ou une famille de situation.

« La compétence correspond à la mobilisation dans l'action d'un certain nombre de savoirs combinés de façon spécifique » R. Wittorski – 1997

Cette approche par compétence nécessite de distinguer et d'articuler le travail prescrit et le travail réel pour mettre en évidence que le travail est spécifiquement humain et non une exécution de tâches.

### **L'apprenant :**

En référence à notre conception de l'Homme, l'apprenant est une personne avec une histoire de vie, une culture, des valeurs, des expériences, des représentations et des motivations.

Son statut lui confère des droits et des devoirs.

C'est un adulte, acteur et auteur central de sa formation en interaction avec autrui. Cela suppose un réel engagement dans son cursus d'apprentissage.

L'apprenant mobilise et développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles.

Il enrichit son portefeuille de connaissances et de compétences. Il apprend à reconnaître ses émotions et à les gérer avec la distance professionnelle qui s'impose.

Il développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

### **Le formateur :**

« *Le formateur témoigne de valeurs professionnelles affirmées, fondées sur une conception de la personne humaine, une éthique basée sur les droits de l'Homme. Il est un professionnel*

---

<sup>3</sup> PHILIPPE PERRENOUD « ARTICULATION THEORIE ET PRATIQUE ET FORMATION DE PRATICIENS REFLEXIFS EN ALTERNANCE » IN « ALTERNANCE ET COMPLEXITE EN FORMATION »

*possédant des capacités d'engagement, d'adaptation, un sens des responsabilités lui permettant d'arbitrer, de choisir, de décider, d'analyser »<sup>4</sup>.*

**C'est un facilitateur** : il tient compte de la singularité de l'apprenant et l'aide à s'approprier des savoirs en mettant en œuvre des dispositifs pédagogiques qui favorisent son implication, son apprentissage, sa responsabilisation dans la formation.

Avec les professionnels des terrains de stage, il permet à l'apprenant de se préparer à sa future pratique professionnelle, en respectant les normes professionnelles actualisées dans les situations de travail. Il permet à l'apprenant d'identifier et de mobiliser ses propres ressources et les ressources externes, de façon pertinente aux situations.

**C'est un accompagnateur** : il aide l'apprenant à progresser tout au long de sa formation. C'est une personne ressource pour l'apprenant dans la construction des apprentissages et des savoirs.

Il aide l'apprenant à développer une posture réflexive par :

L'analyse des savoirs et savoir-faire mis en œuvre dans les situations professionnelles, en lien avec des unités d'enseignement ou modules.

La mise en place de démarches d'auto-évaluation.

**C'est un animateur et un régulateur** : il impulse une dynamique nécessaire au bon déroulement de la formation dans le respect des règles et des valeurs énoncées au sein du ou des groupes d'apprenants.

**C'est un médiateur** : il permet à chacun d'apprendre dans le partage, la confrontation des idées et à se situer en tant qu'individu dans sa rencontre avec l'autre.

**C'est un évaluateur** : il participe à l'évaluation des acquisitions dans le cadre des évaluations réglementaires.

**C'est un gestionnaire** : il construit, organise et planifie la mise en œuvre de la formation dans le respect des référentiels de formation infirmier et aide-soignant.

## 2) Les modalités d'enseignement pédagogique en formation

### a) Les cours magistraux (CM)

Ils sont réalisés par les professionnels de terrain ou les formateurs permanents de l'IF. Avec l'autorisation de leur auteur, ils peuvent être mis à disposition des apprenants sur le site MescoursJV sous 8 jours. Ils y accèdent grâce à un code personnel. Cela permet à l'apprenant :

- De compléter les contenus en combinant ses notes de cours et le cours proposé,
- De vérifier la validité de ses notes de cours,
- De retracer le fil conducteur du cours proposé.

Ils se déclinent selon les objectifs d'apprentissage prédéfinis, ce qui permet aux apprenants de cibler l'essentiel à retenir. Ils contiennent les éléments incontournables qui seront évalués.

L'institut propose un enseignement hybride par l'intermédiaire de plateformes complémentaires à la formation, en E-learning et/ ou en réalité virtuelle :

---

<sup>4</sup> LEGITIMITE DU METIER DE FORMATEUR. CEFIEC MAI 2000

- MescoursJV
- Enseignement de l'anglais pour la formation en soins infirmiers,
- Plateforme interne concernant l'UE 2.2,
- SIMANGO,
- Projet voltaire pour la formation AS.

La présentation de ces plateformes est organisée en début de formation.

#### *b) Les travaux dirigés (TD)*

Ils sont réalisés en petits groupes, accompagnés par un formateur.

Les TD ont pour but d'approfondir ou de préparer les CM, de travailler sur des situations cliniques. Une mixité des outils et méthodes est proposée dans l'élaboration des TD afin de les diversifier et de les dynamiser.

Les formateurs managent, accompagnent et réorientent (si besoin) les apprenants lors des TD.

#### *c) Le travail personnel guidé (TPG)*

C'est un temps où les apprenants effectuent, en autonomie, à la demande des formateurs, certaines recherches, études ou travaux qui seront mobilisés à posteriori.

Des travaux de E-Learning sont demandés aux apprenants. Il s'agit d'un outil de formation complémentaire. Ils peuvent se dérouler au sein de l'institut ou au domicile. Certains TPG sont rendus obligatoires.

#### *d) Le travail personnel (TP)*

Une estimation moyenne du temps de travail personnel est identifiée pour chaque UE/ Module.

#### *e) Le stage clinique*

C'est un temps de découverte du lieu d'exercice professionnel et d'intégration des connaissances et d'acquisition de nouveaux savoirs. Un accompagnement de chacun des apprenants sur chaque période de stage par un formateur référent du lieu de stage est mis en place. Cet accompagnement se déroule en trois temps voire plus :

- un temps de préparation de stage en petit groupe (4 à 7 apprenants)
- un accompagnement sur le lieu de stage en individuel
- un retour de stage en petit groupe

#### *f) Les modalités d'évaluation*

Elles sont conformes au référentiel de formation et elles se déroulent selon un planning prévisionnel prédéfini.

Des temps collectifs de « remédiation » sont proposés aux apprenants n'ayant pas validé les évaluations. Ces temps sont programmés à l'issue de la prise de connaissance des résultats et permettent aux apprenants de comprendre leurs erreurs avant la session 2.

Un suivi pédagogique méthodologique individuel peut également être proposé.

#### g) *L'accompagnement pédagogique*

Des temps privilégiés d'échanges avec un formateur référent attribué tout au long de la formation sont prévus. Les suivis pédagogiques sont basés sur une relation de confiance. Ils sont consignés dans le dossier informatisé de l'apprenant.

Un suivi pédagogique individuel a lieu pour chaque apprenant à l'entrée en formation. Cette première rencontre permet de faire un bilan qui constitue le fondement de la construction du projet professionnel. Il sera fait un état des lieux des savoirs, du parcours personnel et professionnel, des ressentis dans la formation.

D'autres suivis peuvent être organisés soit à la demande du formateur (si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprenant) ou de l'apprenant.

Le parcours de stage de l'apprenant est réajusté au décours d'une réunion post stage avec la coordinatrice de stage.

### C. La Stratégie du développement de l'offre numérique

L'institut est engagé depuis quelques temps dans le développement des innovations pédagogiques. Afin de susciter l'intérêt des apprenants, l'utilisation des outils numériques, la réalité virtuelle et la ludopédagogie sont largement développés au sein de l'institut.

Le recrutement d'un ingénieur multimodal (IPM) a permis de concevoir des dispositifs de formation hybrides ou à distance (analyse des besoins, déclinaison des objectifs, scénarisation) et de produire des ressources numériques, vidéos, multimédias à visées formative ou évaluative. Un travail important a été mené dans la construction de e-learning notamment l'élaboration de flash cards sur la terminologie médicale et l'anatomie physiologie. L'IMP assure aussi l'accompagnement des apprenants et des équipes pédagogiques dans l'utilisation des outils en lien avec le développement du numérique.

Dans un contexte de transformation des pratiques pédagogiques, l'institut s'engage dans une modernisation continue de ses méthodes de formation :

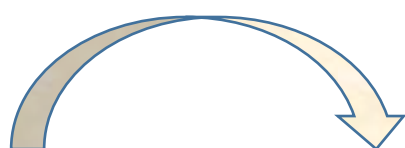
- **Intégration du numérique** : mise à disposition de supports pédagogiques numériques pour un apprentissage en autonomie et un suivi personnalisé, poursuite du déploiement des outils digitaux, blended-learning, réalité virtuelle et ludopédagogie pour enrichir les modalités d'apprentissage.
- **Accompagnement des équipes pédagogiques** : consolidation du rôle de l'ingénieur multimodal pour la conception de supports innovants et la formation des formateurs aux nouvelles technologies éducatives.
- **Mise à disposition de matériel informatique** : accès à une salles informatique équipée, prêt d'ordinateurs pour les apprenants ayant des besoins spécifiques.
- **Appropriation des outils numériques par les apprenants** : renforcement de l'accompagnement à l'utilisation des ressources e-learning pour en faire un levier efficace de consolidation des apprentissages.
- **Réalité virtuelle** : intégration de modules de formation utilisant la réalité virtuelle et augmentée.
- **Exploration de l'intelligence artificielle** : expérimentation et intégration progressive d'outils basés sur l'IA afin de développer l'esprit critique et la réflexion des apprenants face à ces nouvelles technologies.

## D. Les objectifs globaux d'apprentissage et de professionnalisation

La formation aide-soignante repose sur les valeurs de bienveillance, de rigueur et d'engagement dans le soin. La visée est de développer chez l'élève des compétences relationnelles et techniques en phase avec les attentes des employeurs et des patients et de le préparer au passage à la vie professionnelle.

Les aides-soignants doivent faire preuve d'adaptabilité, de capacité d'analyse et d'initiative. Ils doivent maîtriser les gestes techniques, assurer une relation d'aide efficace et respecter les protocoles d'hygiène et de sécurité. Ils doivent être dotés de capacité d'esprit d'équipe pour travailler efficacement avec les autres professionnels de santé.

### FINALITE DE L'ANNÉE



1er temps



2ème temps

3ème temps

| L'individu découvre :          | L'élève apprend :                                                       | Le futur professionnel améliore : |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| * le métier                    | * des savoirs théoriques et pratiques<br>travail personnel dans les TPG | * sa pratique                     |
| * la formation professionnelle | * à raisonner dans les situations de soins                              | * son positionnement              |
| Stage 1                        | Stage 2 et 3                                                            | Stage 4                           |
| <b>ETRE</b>                    | <b>COMPRENDRE dans l'ACTION ou<br/>COMPRENDRE pour AGIR</b>             | <b>DECIDER et<br/>EVALUER</b>     |

Les objectifs globaux de la formation pour devenir un professionnel de santé autonome, responsable et opérationnel se déclinent en 2 axes :

### I. Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction aide-soignant

#### 1) SAVOIR :

- Repérer ses ressources et ses difficultés dans l'apprentissage en mobilisant l'auto évaluation
- Acquérir les connaissances théoriques suffisantes à l'exercice du métier.
- Développer progressivement une méthode de raisonnement, de qualité et de gestion des risques.

## **2) AGIR :** au sens de *prendre soin*

- Utiliser des techniques de soins garantissant les critères globaux du soin : sécurité, efficacité et confort.
- Dispenser des soins en respectant les droits des personnes soignées dans un esprit de coopération au sein d'une équipe.
- Etablir une relation professionnelle avec l'Autre (personnes soignées, professionnel, élève, formateur), être à l'écoute des personnes soignées, de soi et des professionnels qui m'entourent.
- Mobiliser les connaissances fiables, pertinentes à la fonction, au contexte
- Organiser son travail en prenant en compte les ressources et les contraintes des personnes soignées et du service.
- Développer une démarche compréhensive des situations de soins rencontrées.
- Développer une compétence éthique

## **3) TRANSFÉRER :**

- Développer une démarche réflexive.
- Se positionner pour défendre les droits des personnes soignées.
- S'adapter aux situations nouvelles rencontrées.

## **II. Faire évoluer son projet professionnel en construisant son identité professionnelle : ce que l'élève veut être en tant que professionnel**

- 1)** Identifier ses représentations et les valeurs professionnelles en lien avec le métier d'aide-soignant
- 2)** Clarifier la fonction d'aide-soignant et la notion de collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- 3)** Inscrire sa pratique dans une démarche qualité et gestion des risques
- 4)** S'interroger sur son parcours professionnel et sa reconnaissance sociale.

## **E. La stratégie d'analyse des besoins de l'apprentis en lien avec les attentes des employeurs et ou financeurs concernés**

L'institut de formation collabore avec les ARS et les établissements de santé.

L'évolution des pratiques de soins, les mutations du système de santé et les attentes des employeurs nécessite une adaptation continue de la formation en soins infirmiers et aides-soignants. Dans une approche collaborative, l'objectif est de prendre en compte les évolutions technologiques et réglementaires et de former des professionnels compétents et aptes à répondre aux exigences du terrain dès leur entrée dans la vie professionnelle.

Ainsi le projet pédagogique s'appuie sur une démarche innovante et évolutive en adéquation avec le projet de soin du GHT Aisne Nord Haute somme et en y intégrant une stratégie d'analyse des besoins des employeurs afin d'adapter en permanence la formation aux réalités de terrain.

Le recueil et l'analyse des attentes des employeurs est une étape incontournable. Ce recueil s'effectue de manière formelle au cours d'une réunion annuelle organisée avec les partenaires de stage (futurs employeurs) et par la mise en place d'une enquête annuelle auprès des employeurs. De façon informelle, ce recueil s'effectue aussi à travers les échanges avec les différents professionnels de santé au cours des suivis de stage.

Une enquête à destination des nouveaux diplômés permet à l'institut de suivre l'insertion des professionnels mais aussi d'avoir leurs retours en terme de besoin en formation.

Une évaluation continue des contenus pédagogiques se fait à travers l'analyse des retours d'expérience des formateurs au décours des rencontres avec les tuteurs et maîtres de stage lors des suivis de stage.

**Une veille sur les évolutions du métier** permet un suivi des évolutions réglementaires, des innovations technologiques et des bonnes pratiques afin d'adapter en permanence les enseignements.

Tout en respectant le référentiel de formation, les données recueillies permettent d'ajuster les contenus théoriques et ou pratiques, de renforcer des compétences spécifiques et de mettre en place des accompagnements complémentaires.

Face au profil hétérogène de nos apprenants, l'objectif est d'identifier les besoins spécifiques des apprenants pour optimiser leur parcours de formation afin de répondre aux attentes des employeurs. Le recueil des besoins des apprenants s'effectue dès leur entrée en formation mais aussi tout au long de leur parcours de formation.

## **F. Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des apprentis en situation de handicap**

L'écriture de la politique d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap a permis d'affirmer l'engagement de l'institut de formation pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'institut de formation de Chauny a élaboré et inscrit l'accessibilité au cœur de sa politique d'égalité des chances. Notre ambition est d'accompagner dans la formation les personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant en rendant l'environnement et la pédagogie accessible à tous.

Notre objectif est d'inclure au maximum le dispositif de formation des personnes en situation de handicap dans le dispositif de formation de l'institut pour éviter toute discrimination.

Elle s'appuie sur les valeurs définies par le projet pédagogique du Groupement Hospitalier du Territoire à savoir :

- Le respect de soi, de l'autre et de son environnement
- L'altérité
- L'authenticité et l'honnêteté
- La bienveillance
- Le sens du travail en équipe.

Le dispositif de formation s'appuie sur :

- L'éducabilité de la personne
- La capacité de l'étudiant à identifier ses ressources, ses manques, ses difficultés pour l'amener progressivement à une démarche d'autoévaluation. Les formateurs les y aident. Leurs méthodes pédagogiques visent à favoriser les situations de questionnement, d'analyse des pratiques, de verbalisation par l'apprenant lui-même pour lui permettre de développer l'autonomie nécessaire afin qu'il s'adapte aux différentes situations rencontrées.

L'apprenant en situation de handicap est au cœur du dispositif. C'est lui qui déclenche le processus d'accompagnement le concernant en faisant état auprès de l'institut de formation de sa situation. Il joue un rôle déterminant dans l'élaboration, la mise en œuvre et la réussite de son projet d'étude ainsi que dans l'expression de ses besoins en matière de compensation au handicap.

### [Le cadre réglementaire](#)

Sur la base du référentiel de formation AS<sup>5</sup>, l'institut s'engage à respecter les textes réglementaires pour que la personne en situation de handicap puisse accéder aux mêmes droits que toute autre personne. Dans le cadre de la formation la personne doit pouvoir bénéficier d'adaptation et d'aménagements.

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, réaffirme le principe de l'accessibilité à tous pour tout, elle instaure l'émergence ou l'affirmation des notions d'inclusion dans la vie sociale, de compensation du handicap dans l'environnement de la personne et de soutien à l'autonomie.

☞ Accessibilité au bâtiment (entrée, circulation et utilisation des équipements)

☞ Accessibilité à l'information et la communication

☞ Accessibilité aux prestations et formations

Le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité généralisée aux personnes handicapées instaure un principe d'accessibilité universelle des bâtiments, c'est-à-dire prenant en compte toutes les situations de handicap, dans leur diversité (sensoriel, physique, mental, etc.), afin de permettre aux personnes d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale. Les principes de non-discrimination et d'accessibilité sont appliqués à la formation : les organismes de formation doivent « tenir compte des contraintes

---

<sup>5</sup> Arrêté du 09 juin 2023

particulières des personnes handicapées ou présentant un trouble invalidant » et adapter les formations dispensées.

Décret n° 2005 – 1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap afin de garantir l'égalité des chances avec les autres candidats.

Décret n° 2006 – 26 du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant, qui précise les modalités d'accès à l'ensemble des actions de formation en matière d'accueil, de durée adaptée et en termes de modalités de validation de la formation

Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier portant sur l'aménagement de la formation en vue de compenser le handicap du candidat.

### Les axes stratégiques

Cette politique se décline en quatre axes :

#### **1) Sensibilisation et communication autour du handicap :**

Le référent handicap est nommé par le directeur de l'institut. Il travaille de concert avec la direction, le personnel administratif et pédagogique et reste un interlocuteur privilégié pour les étudiants/élèves en situation de handicap. Il met en œuvre une communication interne et externe sur les informations de la personne en situation de handicap. Des actions de formation peuvent être organisées.

#### **2) Développement de l'Accessibilité**

L'accès à la formation est soumis à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession. L'institut s'engage à assurer la formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études, si besoin et selon la situation de l'ESI/EAS.

#### **3) Renforcement du repérage précoce et l'accompagnement personnalisé :**

Les futurs apprenants peuvent signaler leur handicap au moment de leur sélection et pourront bénéficier d'aménagement en vue de compenser le handicap.

L'institut de formation s'engage comme pour l'ensemble des apprenants à individualiser les parcours de formation et de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées pour ces jeunes adultes aux besoins spécifiques en vue de compenser le handicap.

#### **4) Renforcement du travail collaboratif en interne et avec les réseaux partenaires :**

Afin de favoriser les transmissions utiles à l'accompagnement et l'évaluation du parcours de l'étudiant/élève une traçabilité est effectuée et les réseaux partenaires seront identifiés.

Cette démarche repose sur :

- **Adaptation des modalités pédagogiques** : mise en place d'outils et supports adaptés, aménagements spécifiques lors des évaluations et accompagnement par un référent handicap.
- **Accompagnement individualisé** : mise en place d'un suivi spécifique avec des entretiens réguliers pour évaluer les besoins et adapter le parcours de formation.
- **Accessibilité des locaux et ressources numériques** : mise aux normes des infrastructures, accessibilité des plateformes numériques et des supports pédagogiques adaptés aux différents types de handicaps.
- **Sensibilisation et formation des formateurs et tuteurs** : actions de sensibilisation et formation continue afin d'améliorer l'accompagnement des apprentis en situation de handicap.

## G. L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture des parcours

### 1) Individualisation des parcours

Chaque apprenant arrive en formation avec un parcours, une expérience et des besoins spécifiques. L'individualisation de parcours de formation permet d'adapter l'accompagnement au besoin de l'apprenant afin de favoriser sa réussite.

Le recueil des besoins des apprenants s'effectue dès leur entrée en formation par une étude de leur profil d'apprentissage mais aussi d'une évaluation des acquis. Un entretien avec le référent de suivi pédagogique permet de cibler les besoins en terme d'accompagnement.

Pour les étudiants infirmiers, les profils étant hétérogène après avis de la section compétente pour le traitement des situations individuelles des élèves, les parcours pédagogiques peuvent être adaptés par une reconnaissance des acquis et/ou une possibilité d'accélérer ou d'aménager certains parcours.

Pour les élèves Aides-soignants, la réalisation de temps d'Accompagnement Pédagogique Individualisé(API) permet un accompagnement ciblé.

Ce suivi soutenu permet de repérer les difficultés en amont et de mettre en œuvre des solutions adaptées afin d'éviter toute rupture de parcours. L'aide à la réussite repose sur plusieurs dispositifs visant à soutenir les apprenants dans leur parcours. Les **Travaux Pratiques Guidés (TPG)** permettent une mise en situation concrète des compétences, avec un accompagnement spécifique pour chaque étudiant. En complément, un **accompagnement individuel** est mis en place pour les apprenants qui nécessitent un suivi personnalisé, tout en favorisant des **guidages collectifs** pour renforcer l'entraide et la dynamique de groupe.

Pour évaluer et renforcer les acquisitions des connaissances et des compétences, nous utilisons des outils modernes tels que **Kahoot** pour des quiz interactifs et **des plateformes numériques** permettant un apprentissage flexible et autonome. Le **portfolio de compétences** permet à l'apprenant de suivre ses progrès, de répertorier ses réussites et de prendre conscience de ses points à améliorer. Des apports méthodologiques sont également fournis dans les domaines de l'expression orale et écrite, ainsi que dans l'analyse et la gestion de l'information, afin de renforcer la capacité d'analyse critique et la communication professionnelle.

Cette approche intégrée permet d'optimiser la réussite de chaque étudiant en lui offrant un soutien constant, ciblé et diversifié, en lien avec ses besoins personnels et les attentes professionnelles du secteur.

Pour les apprenants en difficulté, les suivis pédagogiques sont renforcés et des accompagnements individuels ou collectifs peuvent être proposés (accompagnement méthodologique, calcul de dose, démarche de soins, compléments théoriques...).

Un référent de stage est nommé et assure le suivi des apprenants en collaboration avec les professionnels de santé.

Ce suivi est renforcé si l'apprenant présente des difficultés.

Des bilans individuels et collectifs sont effectués de manière régulière avec les apprenants sur les difficultés rencontrées et attentes en matière d'apprentissage.

Cette politique d'accompagnement individualisé portée par des valeurs de bienveillance et de respect participe à la construction, tout au long de la formation, de l'identité professionnelle des apprenants. En prenant en compte l'apprenant avant tout comme un individu singulier avec des besoins et désirs uniques, nous espérons lui transmettre cette notion de responsabilité face à autrui afin qu'il devienne un futur professionnel porté par le souci de l'autre et de la personne soignée.

## 2) La prévention des ruptures

### *Une démarche au quotidien*

Les conceptions de bienveillance et de sollicitude, de respect de l'autre et de confiance induisent une posture spécifique. Qu'il s'agisse des formateurs ou de l'ensemble de l'équipe de l'institut, la relation à l'autre et sa considération sont au centre du dispositif de formation. Les valeurs d'écoute, d'attention, de considération et d'éducabilité permettent à l'ensemble de l'équipe d'accompagner au mieux les apprenants.

Chaque apprenant est encadré par un référent pédagogique, disponible et compréhensif. Les membres de l'équipe administrative sont également à l'écoute des apprenants. Ils tissent tout au long de la formation, une relation de confiance en les guidant dans leurs démarches administratives, en recueillant leurs préoccupations et leurs difficultés rencontrées au quotidien et agissent au mieux pour favoriser leur intégration au sein de l'institut et du dispositif de formation. Ils peuvent accompagner les apprenants dans leurs demandes d'aides financières. L'ingénieur multimodal et la documentaliste peuvent être sollicités pour renforcer des compétences nécessaires comme l'utilisation des outils numériques, la méthodologie de recherche en soins, etc.

L'ensemble de l'équipe accompagne les apprenants dans leur quotidien, en prenant en compte les difficultés rencontrées, les questions et les doutes. Chacun, selon son domaine de compétences, dans une volonté d'accompagnement global, éducatif et socio-professionnel tente d'amener les apprenants à trouver par eux-mêmes, des réponses et des solutions. L'ensemble de cette démarche et son articulation entre les différents acteurs, pédagogiques et administratifs favorisent l'engagement de l'apprenant et permet d'identifier au plus tôt les signes annonciateurs d'une rupture de parcours.

## 3) Dispositifs de prévention

Notre démarche d'accompagnement favorise l'appréhension et l'anticipation de facteurs de ruptures de parcours. Afin de lutter contre les abandons et de renforcer l'engagement de l'apprenant nous mettons en place des dispositifs d'ordre pédagogique et psycho-sociale. Notre première intention est de faire remarquer à l'apprenant que nous avons observé un

changement afin de le sensibiliser sur une éventuelle problématique de parcours (absence injustifiée, comportement inadapté, résultats en baisse...)

En fonction de la situation, différentes postures et dispositifs sont alors enclenchés :

- Un échange informel afin de recueillir le point de vue de l'apprenant et lui rappeler notre disponibilité si besoin est.
- Mails du formateur référent pour notifier des absences injustifiées avec relance si nécessaire.
- Une prise de rendez-vous avec le référent de suivi pédagogique au plus tôt si nécessaire.
- Si l'étudiant rencontre des difficultés dans l'apprentissage ou des résultats insatisfaisants, un accompagnement pédagogique renforcé et individualisé est proposé
- Si l'étudiant rencontre des difficultés personnelles, il peut rencontrer la psychologue ou l'assistante sociale de l'établissement.
- Chaque apprenant qui souhaite interrompre sa formation est rencontré par l'équipe de direction afin de faire le point sur sa situation.

Afin de susciter l'intérêt des apprenants et d'adapter la formation aux différents profils d'apprentissage l'institut développe différentes méthodes pédagogiques (numérique, ludopédagogie...). L'institut souhaite développer le dispositif centré sur une méthode pédagogique expérientielle et la création de l'espace de simulation en santé prévue pour 2026 permettra de mettre en place cette révolution immersive transformant les apprenants en véritables acteurs de leur formation. L'objectif est aussi de pouvoir accompagner en pratique et de manière individuelle les apprenants qui rencontreraient des difficultés en stage.

L'institut souhaite renforcer le développement des méthodes pédagogiques innovantes et l'usage du numérique mais aussi de renforcer l'accompagnement méthodologique (apprendre à apprendre) par des professionnels spécialisés.

Les actions en liens avec la qualité de vie des apprenants par une meilleure gestion de leur stress permettent aussi de lutter contre les ruptures de parcours.

Aujourd'hui l'objectif est de renforcer ce dispositif de prévention en intégrant le développement des compétences psycho-sociales dans le dispositif de formation avec la mise en place d'ateliers pour développer:

- Compétences cognitives : « avoir conscience de soi, capacité de maîtrise de soi, prendre des décisions constructives »,
- Compétences émotionnelles : avoir conscience de ses émotions et de son stress, réguler ses émotions et gérer son stress, atelier théâtre, atelier sophrologie, atelier technique de respiration...
- Compétences sociales : communiquer de façon constructive, développer des relations constructives, et résoudre des difficultés.

## H. Planification de l'alternance

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

*Rentrée Septembre 2025*

[illegible]

## I. La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires

### Lieux et places de stage négociés sur l'année 2024 (année civile)

242 terrains de stage sollicités, au sein de 90 structures :

- 68 dans l'Aisne (02)
- 14 dans l'Oise (60)
- 8 dans la Somme (80)

187 terrains ont répondu favorablement. Ont été négociées avec ces partenaires de stage 948 places:

- 615 places pour les étudiants infirmiers
- 333 places pour les élèves aides-soignants

| VILLE                  | STRUCTURE                  | SERVICE                             | AS sept | AS janv | TOTAL AS |
|------------------------|----------------------------|-------------------------------------|---------|---------|----------|
| AMIGNY ROUY            | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL MOUFLE                         | 0       | 0       | 0        |
| ATTICHY                | EHPAD                      | EHPAD DORCHY LES 2 CHATEAUX ATTICHY | 0       | 0       | 0        |
| ATTICHY                | EHPAD                      | EHPAD PILLET WILL                   | 0       | 2       | 2        |
| BAILLY                 | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL MARTIN/THIERRY                 | 0       | 0       | 0        |
| BEAULIEU LES FONTAINES | EHPAD                      | EHPAD BELLIFONTAINE                 | 1       | 2       | 3        |
| BEAUREVOIR             | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL CACHEUX/GLASSET                | 0       | 0       | 0        |
| BEAUTOR                | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL DAUDRE/FOLLET                  | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | BLOC/SSPI                           | 3       | 5       | 8        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | CARDIOLOGIE                         | 1       | 3       | 4        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | CHIRURGIE AMBULATOIRE               | 1       | 1       | 2        |
| CHAUNY                 | SCOLAIRE                   | COLLEGE VICTOR HUGO                 | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | CONSULTATIONS EXTERNES              | 1       | 0       | 1        |
| CHAUNY                 | CRECHE                     | CRECHE LES P'TITS LOUPS             | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | EHPAD FONTENELLE                    | 1       | 4       | 5        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | EHPAD TREMOLIERES                   | 2       | 4       | 6        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | HDJ CHIMIO                          | 1       | 0       | 1        |
| CHARMES                | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL LABOUE                         | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL LEWANDOWSKI BENEDICTE          | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL PIRAUX DELPHINE                | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | SYNLAB                     | LABORATOIRE                         | 0       | 0       | 0        |
| CHAUNY                 | SCOLAIRE                   | LYCEE JEAN MACE                     | 1       | 1       | 2        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | MATERNITE                           | 3       | 5       | 8        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | MEDECINE 1                          | 2       | 5       | 7        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | PNEUMOLOGIE                         | 2       | 5       | 7        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | SMR                                 | 2       | 5       | 7        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | SOINS INTENSIFS                     | 3       | 3       | 6        |
| CHAUNY                 | LA CROIX ROUGE             | SSIAD / HAD                         | 2       | 3       | 5        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | UNITE MEDICO CHIRURGICALE           | 4       | 5       | 9        |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | URGENCES                            | 3       | 7       | 10       |
| CHAUNY                 | CH CHAUNY                  | USLD TREMOLIERES                    | 0       | 5       | 5        |

|                   |                            |                           |   |   |   |
|-------------------|----------------------------|---------------------------|---|---|---|
| CHEVRESIS MONCEAU | EHPAD                      | EHPAD FREDERIC VIEVILLE   | 0 | 0 | 0 |
| COMPIEGNE         | CH COMPIEGNE               | SSR                       | 0 | 0 | 0 |
| COMPIEGNE         | CH COMPIEGNE               | ONCOLOGIE                 | 0 | 0 | 0 |
| COMPIEGNE         | POLYCLINIQUE ST COME       | CHIMIO AMBULATOIRE        | 0 | 0 | 0 |
| COMPIEGNE         | EHPAD                      | EHPAD RESIDENCE ST REGIS  | 2 | 3 | 5 |
| COUCY LE CHÂTEAU  | EHPAD                      | EHPAD LA MECHE D'ARGENT   | 1 | 2 | 3 |
| CRECY SUR SERRE   | ACAPA                      | SSIAD                     | 0 | 2 | 2 |
| CRECY SUR SERRE   | EHPAD                      | EHPAD LE VERT BUISSON     | 1 | 0 | 1 |
| CROUY             | EHPAD                      | EHPAD LES GLORIETTES      | 0 | 0 | 0 |
| CUTS              | EHPAD                      | EHPAD RESIDENCE DE BIZY   | 0 | 2 | 2 |
| ERCHEU            | EHPAD                      | EHPAD LA RIVIERE BLEUE    | 2 | 4 | 6 |
| ETREILLERS        | EHPAD                      | EHPAD POMMERY             | 0 | 0 | 0 |
| FLAVY LE MARTEL   | EHPAD                      | EHPAD CHARLES LEFEVRE     | 0 | 2 | 2 |
| FLAVY LE MARTEL   | EHPAD                      | EHPAD LA JOUVENCE CASTEL  | 1 | 2 | 3 |
| GAUCHY            | FAM                        | MAISON DU SOPHORA         | 0 | 3 | 3 |
| GAUCHY            | SPASSAD                    | SSIAD                     | 3 | 3 | 6 |
| GUISCARD          | EHPAD                      | EHPAD GERARD DE BERNY     | 4 | 3 | 7 |
| ERCHEU            | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL PELOURDEAU           | 0 | 0 | 0 |
| GUISE             | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL HERDHUIN KEVIN       | 0 | 0 | 0 |
| GUISE             | CH GUISE                   | MEDECINE                  | 0 | 2 | 2 |
| GUISE             | CH GUISE                   | SMR                       | 1 | 0 | 1 |
| GUISE             | CH GUISE                   | USLD                      | 0 | 1 | 1 |
| GUISE             | CH GUISE                   | SINP (URGENCES)           | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CH PERONNE                 | CATTP HAM                 | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL BUTEAU CHRISTELLE    | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL SUEUR                | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL SAGET AURELIE        | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CH HAM                     | ADDICTO                   | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CH HAM                     | EHPAD RESIDENCE FLEURIE   | 2 | 2 | 4 |
| HAM               | CH HAM                     | HAD                       | 0 | 0 | 0 |
| HAM               | CH HAM                     | MEDECINE                  | 2 | 3 | 5 |
| HAM               | CH HAM                     | SSIAD                     | 1 | 2 | 3 |
| HAM               | CH HAM                     | SSR                       | 1 | 3 | 4 |
| HAM               | CH HAM                     | USLD PICARDIE             | 1 | 0 | 1 |
| HAM               | CH HAM                     | USLD VERT GALAND          | 1 | 0 | 1 |
| LA FERRE          | SCOLAIRE                   | COLLEGE LUXEMBOURGG       | 0 | 0 | 0 |
| LA FERRE          | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL BRISSET K            | 0 | 0 | 0 |
| LA FERRE          | CH LA FERRE                | MEDECINE GERIATRIQUE      | 1 | 2 | 3 |
| LA FERRE          | CH LA FERRE                | SOINS PALLIATIFS          | 0 | 0 | 0 |
| LA FERRE          | CH LA FERRE                | SSR                       | 0 | 3 | 3 |
| LA FERRE          | CH LA FERRE                | EHPAD CH LA FERRE         | 1 | 2 | 3 |
| LA FERRE          | CH LA FERRE                | PSYCHOGERIATRIE           | 0 | 0 | 0 |
| LA FERRE          | EPHESE                     | MAS DES REMPARTS          | 2 | 2 | 4 |
| LA FERRE          | EPHESE                     | MAS EUROPE                | 2 | 2 | 4 |
| LAON              | APEI LES PAPILLONS BLANCS  | FAM LE CHATELET           | 0 | 0 | 0 |
| LAON              | APEI LES PAPILLONS BLANCS  | MAS HIPPODROME DE LAON    | 0 | 0 | 0 |
| LAON              | APF                        | FOYER DE VIE LES MYOSOTIS | 0 | 1 | 1 |
| LAON              | CH LAON                    | BLOC                      | 0 | 0 | 0 |
| LAON              | CH LAON                    | CARDIOLOGIE               | 0 | 0 | 0 |

|                     |                               |                                  |   |    |    |
|---------------------|-------------------------------|----------------------------------|---|----|----|
| LAON                | CH LAON                       | CHIRURGIE DIGESTIVE<br>VISCERALE | 0 | 0  | 0  |
| LAON                | CH LAON                       | MEDECINE GERIATRIQUE             | 1 | 0  | 1  |
| LAON                | CH LAON                       | MEDECINE INTERNE                 | 0 | 0  | 0  |
| LAON                | CH LAON                       | PEDIATRIE                        | 0 | 0  | 0  |
| LAON                | CH LAON                       | PRISON LAON                      | 0 | 0  | 0  |
| LAON                | CH LAON                       | REANIMATION                      | 0 | 1  | 1  |
| LAON                | CH LAON                       | SMR TUILERIES                    | 1 | 0  | 1  |
| LAON                | CH LAON                       | URGENCES                         | 1 | 0  | 1  |
| LAON                | CH LAON                       | USLD TUILERIES                   | 0 | 0  | 0  |
| LAON                | EHPAD                         | EHPAD MRDA                       | 1 | 1  | 2  |
| LAON                | SDIS 02                       | SDIS 02                          | 0 | 0  | 0  |
| LIESSE              | EPHESE                        | EHPAD LES JARDINS DU MONDE       | 0 | 0  | 0  |
| MARLE               | EHPAD                         | EHPAD DE MARLE                   | 0 | 0  | 0  |
| NAMPCEL             | EHPAD                         | EHPAD LES JARDINS DE<br>NAMPCEL  | 1 | 2  | 3  |
| NESLE               | EHPAD                         | EHPAD RESIDENCE DU PARC          | 0 | 1  | 1  |
| NEUILLY ST FRONT    | EHPAD                         | EHPAD LES TILLEUILS              | 0 | 0  | 0  |
| NOYON               | EHPAD                         | EHPAD ORPEA DR HALLOT            | 1 | 1  | 2  |
| NOYON               | CENTRE DE SOINS<br>INFIRMIERS | IDEL LEBAS GERALDINE             | 0 | 0  | 0  |
| NOYON               | CENTRE DE SOINS<br>INFIRMIERS | IDEL MARLIN ANNE SOPHIE          | 0 | 0  | 0  |
| NOYON               | CESAP                         | IME LE MOULIN ST BLAISE          | 0 | 0  | 0  |
| NOYON               | CH NOYON                      | SSR                              | 1 | 1  | 2  |
| NOYON               | CH NOYON                      | URGENCES                         | 1 | 0  | 1  |
| NOYON               | CH NOYON                      | CONSULTATIONS EXTERNES           | 0 | 0  | 0  |
| OLLENCOURT          | FONDATION LEOPOLD<br>BELLAN   | SSR CARDIOVASCULAIRE             | 0 | 2  | 2  |
| NOYON               | EHPAD                         | EHPAD ST ROMUALD                 | 0 | 0  | 0  |
| ORIGNY EN THIERACHE | EHPAD                         | EHPAD ST VINCENT DE PAUL         | 1 | 0  | 1  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | CATTP PERONNE                    | 0 | 0  | 0  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | CHIRURGIE                        | 0 | 1  | 1  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | EHPAD MERMOZ                     | 1 | 0  | 1  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | EHPAD PAVILLON CAUDRON           | 1 | 1  | 2  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | MEDECINE                         | 1 | 2  | 3  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | PEDOPSYCHIATRIE                  | 0 | 0  | 0  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | PSYCHIATRIE ADULTE               | 0 | 1  | 1  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | SSR                              | 0 | 0  | 0  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | SURVEILLANCE CONTINUE            | 0 | 0  | 0  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | URGENCES                         | 0 | 2  | 2  |
| PERONNE             | CH PERONNE                    | USLD PAVILLON CAUDRON            | 0 | 1  | 1  |
| PREMONTRE           | EPSMD                         | EPSMD PREMONTRE                  | 7 | 14 | 21 |
| ROYE                | CH ROYE                       | EHPAD AVRE                       | 0 | 0  | 0  |
| ROYE                | CH ROYE                       | EHPAD SANTERRE                   | 0 | 0  | 0  |
| ROYE                | CH ROYE                       | SSR ADDICTO                      | 0 | 0  | 0  |
| SOISSONS            | AMSAM                         | SSIAD/HAD/CSI                    | 0 | 0  | 0  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | CARDIOLOGIE                      | 0 | 3  | 3  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | CHIRURGIE                        | 2 | 4  | 6  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | CONSULTATIONS EXTERNES           | 0 | 0  | 0  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | COURT SEJOUR GERIATRIQUE         | 0 | 3  | 3  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | ECLAIRCIE A                      | 1 | 1  | 2  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | EHPAD ST LAZARE                  | 0 | 0  | 0  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | GASTRO-DIABETO                   | 0 | 0  | 0  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | HEMODIALYSE                      | 0 | 0  | 0  |
| SOISSONS            | CH SOISSONS                   | MEDECINE DE JOUR                 | 0 | 0  | 0  |

|            |                            |                                       |   |   |    |
|------------|----------------------------|---------------------------------------|---|---|----|
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | MEDECINE POLYVALENTE ET INFECTIEUSE   | 2 | 2 | 4  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | NEONAT                                | 0 | 0 | 0  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | PEDIATRIE - URGENCES<br>PEDIATRIE     | 0 | 0 | 0  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | REANIMATION                           | 0 | 1 | 1  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | SMR 1                                 | 0 | 1 | 1  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | SMR 2                                 | 0 | 2 | 2  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | UNITE DE SOINS PALLIATIFS             | 0 | 0 | 0  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | URGENCES                              | 1 | 3 | 4  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | USIC                                  | 0 | 0 | 0  |
| SOISSONS   | CH SOISSONS                | USLD ECLAIRCIE B                      | 0 | 0 | 0  |
| SOISSONS   | CLINIQUE RAMSAY            | CLINIQUE DE LA ROSERAIE               | 0 | 0 | 0  |
| POMMIERS   | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL ROGUET                           | 0 | 0 | 0  |
| SINCENY    | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL INGELAERE                        | 0 | 0 | 0  |
| ST GOBAIN  | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL PILLON GUILLAUME                 | 0 | 0 | 0  |
| ST GOBAIN  | CRRF                       | CENTRE DE REEDUCATION                 | 4 | 7 | 11 |
| ST GOBAIN  | EHPAD                      | EHPAD BELLEVUE (ST GOBAIN)            | 2 | 2 | 4  |
| ST GOBAIN  | EHPAD                      | EHPAD OREE DU BOIS LECLERE<br>GRANDIN | 3 | 6 | 9  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | CARDIOLOGIE                           | 1 | 3 | 4  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | CHIRURGIE AMBULATOIRE                 | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | CHIRURGIE DIGESTIVE<br>VASCULAIRE     | 0 | 2 | 2  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | CHIRURGIE ORL GYNECO                  | 0 | 2 | 2  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | CHIRURGIE ORTHO                       | 0 | 2 | 2  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | EHPAD ST LAURENT                      | 1 | 2 | 3  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | EHPAD VICTOR HUGO                     | 1 | 3 | 4  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | HEMODIALYSE                           | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | HEPATO GASTRO                         | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | MEDECINE GERIATRIQUE 3                | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | MEDECINE GERIATRIQUE 4                | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | MEDECINE POLYVALENTE                  | 0 | 1 | 1  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | NEPHRO DIABETO                        | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | NEUROLOGIE                            | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | ONCO HEMATO                           | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | PEDIATRIE HC                          | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | PNEUMOLOGIE                           | 0 | 3 | 3  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | PSYCHIATRIE B                         | 0 | 1 | 1  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | PSYCHIATRIE C                         | 0 | 1 | 1  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | REANIMATION                           | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | SMR 5                                 | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CH ST QUENTIN              | URGENCES                              | 2 | 3 | 5  |
| ST QUENTIN | CLINIQUE STE MONIQUE       | HJ ADULTE                             | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CLINIQUE STE MONIQUE       | PSYCHOGERIATRIE                       | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CLINIQUE STE MONIQUE       | UHTCD                                 | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | CLINIQUE STE MONIQUE       | UP GENERALE                           | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | EHPAD                      | EHPAD COLISEE LES BORDS DE<br>SOMME   | 0 | 2 | 2  |
| ST QUENTIN | HPSC                       | CHIMIO AMBULATOIRE                    | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | HPSC                       | CHIRURGIE 2                           | 3 | 2 | 5  |
| ST QUENTIN | HPSC                       | CHIRURGIE 4 AMBULATOIRE               | 0 | 1 | 1  |
| ST QUENTIN | HPSC                       | MEDECINE POLYVALENTE                  | 0 | 0 | 0  |
| ST QUENTIN | HPSC                       | URGENCES                              | 1 | 1 | 2  |
| ST QUENTIN | ST VINCENT DE PAUL         | SSIAD                                 | 0 | 1 | 1  |

|                   |                            |                               |                 |   |            |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------|---|------------|
| ST QUENTIN        | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL CHAREYRE MARIE HELEN     | 0               | 0 | 0          |
| TERGNIER          | CENTRE DE SOINS INFIRMIERS | IDEL LAKKARI                  | 0               | 0 | 0          |
| TERGNIER          | ANPS                       | ANPS PREVENTION               | 0               | 0 | 0          |
| TERGNIER          | ANPS                       | SSIAD                         | 1               | 3 | 4          |
| TERGNIER          | EHPAD                      | EHPAD ORPEA JOSEPH FRANCESCHI | 2               | 3 | 5          |
| VENDEUIL          | EHPAD                      | EHPAD LA GLORINETTE           | 2               | 3 | 5          |
| VENETTE RIBECOURT | ABEJ COQUEREL              | SSIAD                         | 0               | 2 | 2          |
|                   |                            |                               | <b>TOTAL AS</b> |   | <b>333</b> |

## J. Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

Les modalités d'encadrement et de tutorat des apprenants sont négociées entre les responsables des structures d'accueil et l'institut de formation. Elles sont énoncées dans une charte d'encadrement des apprenants. La charte d'encadrement des apprenants constitue l'une des exigences d'un stage qualifiant<sup>6</sup> ainsi qu'une garantie de qualité de la formation clinique.

Il est fondamental de rappeler que le stage est au cœur du dispositif de formation en alternance intégrative. Le stage propose aux apprenants des situations de travail, sources d'apprentissage et de professionnalisation. Il se déroule dans un milieu clinique dont les ressources offrent à l'apprenant l'occasion d'agir auprès de personnes présentant un problème de santé. Il contribue à l'acquisition des compétences en lien avec les référentiels de compétences et d'activités. Durant le stage, la réalisation des activités professionnelles fait appel à des savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels pour développer les compétences. Ces savoirs sont explicités et formalisés par les apprenants, les tuteurs, les professionnels de proximité et les formateurs qui les accompagnent.

Le stage a une visée pédagogique et prépare à une activité professionnelle, il ne peut en aucun cas être assimilé à un emploi.

Entre autre, cette charte énonce le rôle des responsables de l'encadrement de l'apprenant, à savoir :

- Un formateur de l'institut, référent de stage

Son rôle sera d'assurer la coordination avec l'établissement d'accueil, accompagner les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation, contribuer à la formation clinique de l'apprenant et à l'analyse de ses pratiques, communiquer avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'apprenant, organiser des rencontres avec les apprenants sur les lieux de stage ou à l'IFSI/IFAS, réguler les difficultés éventuelles

<sup>6</sup> Instruction du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière et l'instruction du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux

### Un maître de stage :

Il est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'apprenant en stage. Il accueille et intègre l'apprenant, apporte toutes les informations nécessaires sur le lieu de stage et informe sur le parcours à suivre par l'apprenant, présente l'apprenant aux équipes et s'assure de son intégration, permet à l'apprenant de se positionner dans le lieu de stage, assure le suivi de la formation de l'apprenant, s'assure de la qualité de l'encadrement de proximité, règle les difficultés éventuelles

### Un tuteur de stage :

Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage. Il assure un accompagnement pédagogique, reçoit les apprenants et évalue leur progression, réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexions avec l'apprenant, répond aux questions des apprenants, assure l'évaluation des compétences acquises : identifie les points forts et les points à améliorer, aide l'apprenant à s'autoévaluer, évalue ou fait évaluer les acquis au fur et à mesure et suit la progression de l'apprenant, notamment à l'aide des outils et du portfolio, donne des objectifs de progression

### Des professionnels de proximité :

Ils assurent le suivi et la formation de l'apprenant : organise les activités d'apprentissage de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences, questionne, explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie, guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré, explique les risques : réglementation, sécurité, ...

Le formateur référent de stage et les professionnels de santé travaillent en collaboration, sont informés et s'informent de la progression des acquis de l'apprenant en stage et des difficultés éventuelles.

S'agissant de l'évaluation des acquis de l'apprenant, les activités réalisées par ce dernier font l'objet d'une évaluation qui résulte de l'appréciation des responsables de l'encadrement pédagogique du stage. A l'arrivée, un bilan des acquis est réalisé pour adapter l'encadrement. Un bilan de stage se déroule tous les quinze jours avec le tuteur. L'évaluation, en présence de l'apprenant, s'appuie sur son auto-évaluation au regard des activités menées en lien avec les compétences, les projets de soins, les analyses de pratiques professionnelles. L'évaluation est portée sur la feuille de stage, sur la feuille de bilan et sur la fiche de validation des compétences.

La mise en stage d'un apprenant est sous-tendue par la signature d'une convention de stage signée par les 3 parties et précise les engagements et les responsabilités de l'institut de formation, du secteur de stage et de l'apprenant. Elle est établie par l'institut de formation.

## **K. les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les apprentis**

Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les apprenants sont réalisées par l'intermédiaire d'un questionnaire de satisfaction.

Les critères d'évaluation sont :

- ✓ L'accueil et sa qualité : informations claires et précises, besoins et axes d'amélioration exprimés, planning donné.
- ✓ Concernant le tuteur : attribué ou pas, relation de confiance facilitée, progression technique et dans l'acquisition du raisonnement clinique favorisée, les objectifs d'apprentissage sont fixés.
- ✓ Concernant les professionnels de proximité : disponibles, relation de confiance facilitée, progression technique et dans l'acquisition du raisonnement clinique favorisée.
- ✓ Concernant le formateur référent de stage : si la rencontre a été réalisée sur le lieu de stage, permet l'analyse des activités et des situations rencontrées, la progression et les axes d'amélioration sont identifiés.
- ✓ Concernant l'évaluation : bilan de mi- stage et de fin de stage réalisés, échange constructif, avis de l'apprenant exprimé, feuille de stage argumentée.

## L. les prestations offertes à la vie étudiante

Les apprenants disposent :

- d'un espace de détente aménagé
- d'un espace de restauration avec un distributeur de boissons et de friandises
- du self du Centre Hospitalier de Chauny
- des vestiaires

A l'institut de Chauny, différentes actions sont mises en place pour favoriser le bien-être et la qualité de vie des apprenants. Dans le cadre du projet « *prendre soin de soi pour prendre soin des autres* », des temps sont identifiés et différentes activités sont proposées : sophrologie, AMAS assis, espace snoezelen, art-thérapie. Cependant l'organisation et s'assurer de la pérennité de ces activités est à consolider.

Le projet « *prendre soin de soi pour prendre soin des autres* » prend sa source au cœur du constat que de plus en plus d'apprenants rencontrent des difficultés d'ordre sociales et psychologiques. De plus, l'arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux implique de constituer une section relative à la vie étudiante se réunissant au moins deux fois par an pour émettre un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut (utilisation des locaux et du matériel, projets extra scolaires, organisation des échanges internationaux...).

L'institut de formation se doit aujourd'hui d'œuvrer pour le bien-être de l'apprenant.

Notre conception du formateur comme facilitateur et accompagnateur, témoigne de notre volonté de tenir compte de la singularité de l'apprenant pour l'aider à s'approprier des savoirs en mettant en œuvre des dispositifs pédagogiques qui favorisent son implication, son apprentissage et sa responsabilisation dans la formation. Il l'aide à progresser tout au long de sa formation en créant une relation pédagogique basée sur le respect et la confiance, en l'accompagnant dans cette alternance intégrative (en stage et à l'institut), ce qui permet à l'apprenant d'exprimer son ressenti. La relation pédagogique intègre une dimension éthique dans laquelle le formateur veille au bien-être de chaque apprenant, dans une relation d'adulte à adulte.

Ainsi, face aux situations individuelles des apprenants, et le stress qu'occasionne l'apprentissage, des actions ont été menées au sein de l'institut telles que la création d'un espace de détente et la rénovation de la salle de pause. Les apprenants sont aussi orientés vers des personnes ressources si nécessaire, telles que la psychologue et l'assistante sociale du centre hospitalier. Enfin, chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement personnalisé lors de chaque stage, avec un temps de préparation, un temps de suivi individuel sur le lieu de stage et un temps de retour de stage en groupes très restreints (3 à 7 apprenants) avec le formateur référent de stage. Ces temps de parole permettent à l'apprenant d'exprimer son ressenti (positif ou négatif), et d'analyser sa pratique pour adopter une posture réflexive dans le non jugement.

Dans la perspective du maintien du développement de la qualité de vie des apprenants, il est envisagé un axe autour du développement des compétences psychosociales. Au niveau de cet axe, la population visée est essentiellement les apprenants en difficulté. Ces accompagnements sont adaptés aux besoins des apprenants à partir de bilans réguliers sur leurs résultats clinique et/ou théorique, et des difficultés qu'ils rencontrent en formation.

L'accompagnement s'effectuera de différentes façons :

- Mise en place d'ateliers de médiation, accompagnement aux méthodes de travail et développement des compétences psycho-sociales animés par des professionnels spécialisés mais aussi par l'équipe pédagogique. (Après formation de celle-ci),
- Mise en place de plateformes e-learning,
- Accompagnement renforcé par le formateur pédagogique référent.

## M. Les indicateurs d'évaluation du projet

Afin de situer la progression de l'étudiant dans son apprentissage, l'atteinte des objectifs de ce projet se fera par les formateurs d'année, les formateurs référents de stage et l'étudiant, tout au long de l'année, à l'occasion du :

### Suivi pédagogique :

**Suivi individuel** : à la demande de l'étudiant ou à la demande du formateur en fonction des résultats et/ou du comportement. Un entretien semestriel avec le formateur pour évaluer la progression de l'étudiant

**Suivi collectif** : Bilan collectif semestriel à partir du projet d'année  
Bilan collectif de fin de formation  
Questionnaires de satisfaction

### Les travaux individuels et groupaux

#### L'analyse des résultats des évaluations théoriques

**L'analyse des résultats cliniques** : acquisition des éléments de compétences, des actes et activités en stage, et des bilans de stage

## **L'obtention du diplôme d'Etat**

### **Le bilan d'activité pédagogique**

Sur l'analyse des maîtres de stages et leur satisfaction

Sur la satisfaction des intervenants extérieurs

L'analyse des formateurs sur le dispositif

L'ensemble des éléments sert de support pour élaborer le dispositif pédagogique à N + 1.

# **Projet d'Année Promotion Septembre 2025-2026**

## **A. Profil de la promotion**

34 personnes entre en formation en septembre 2025 ( 2 sont en attente d'acceptation) : 33 personnes issues de la sélection et une reprise de formation issue de la promotion janvier 2024 après interruption en situation partielle.(Bac Pro ASSP)

8 sont en cursus partiels : 4 Bacs Pro ASSP ( dont la personne en reprise) et 4 ADVF  
27 en cursus complet.

Le groupe d'élèves est composé de personnes ayant différents profils :

- 1 personne en poursuite de formation AS
- 12 personnes en reconversion professionnelle ou autre, sans expérience dans le milieu du soin.
- 21 personnes ont une expérience professionnelles auprès de patients ou résidents ( (Professionnels travaillant en milieu hospitalier ,Titulaires d'un diplôme avec une expérience dans le soin travaillant en extra hospitalier , des participants à une formation qui leur a permis d'avoir une approche du métier à travers différents stages.)

31 ont le permis et une voiture. 4 n'ont ni permis, ni voiture.

La promotion 2025-2026 comptera 42 élèves car 8 élèves en parcours complémentaires issue de la promotion septembre 2024-2025 intègrent cette promotion.

## **B. Dispositif pédagogique**

Le projet de formation aide-soignant a pour visée de former des professionnels de santé, autonomes, responsables, opérationnels dès la prise de poste.

L'équipe pédagogique accompagne l'élève dans son processus de professionnalisation en favorisant la construction de son identité professionnelle et l'acquisition des compétences relative à sa profession.

La formation vise à ce que l'élève aide-soignant avec ses propres ressources et sa singularité, développe des compétences lui permettant de répondre aux besoins de santé des personnes soignées sous la responsabilité et en collaboration avec l'infirmière.

Le formateur et l'élève font vivre les valeurs humaines et professionnelles énoncées dans le projet GHT en affirmant le respect de l'autre, le sens du collectif et la notion d'éducabilité (« on ne naît pas intelligent, on le devient »).

Les retours à la lecture, l'écriture, les apports théoriques sont parfois vécus par les élèves, en début de formation, comme déroutants. Leur rapport aux savoirs est différent selon

leur vécu scolaire. il s'agira pour le formateur de redonner confiance dans la capacité à apprendre et à restituer les connaissances expérientielles . Cela permettra progressivement l'intégration de nouvelles connaissances, pour les mobiliser et donner du sens dans l'action et sur l'action. Pour développer leur apprentissage, il s'agira de donner aux élèves les moyens de se former par eux- mêmes (exemple la plateforme Voltaire pour développer son expression écrite, plateforme Moodle MescoursJV).

Afin de favoriser l'apprentissage, l'institut s'engage à créer une atmosphère sécurisante, interactive et motivante qui favorise l'observation, la coopération et l'autonomisation progressive des apprenants aides-soignants.

Pour cela, une charte de « Bien vivre ensemble » est mis en œuvre.

Les réussites individuelles et collectives sont valorisées pour renforcer l'efficacité perçue par les apprenants. Après chaque activité, il est encouragé par un feedback positif.

Les travaux de groupe, des travaux de co-construction (analyse de situation de soins, étude de cas), l'entraide entre les élèves selon les niveaux d'avancés des élèves favorisent l'interaction et la coopération.

Des mises en pratiques avec démonstrations, des vidéos de gestes professionnels analysés avant simulation, des simulations des débriefings réflexifs favorisent l'observation et la modélisation.

Les tâches guidées, les exercices semi-guidés, des situations autonomes avec auto-évaluation et retour collectif permettent la progressivité et l'autonomie.

Le carnet de bord, le portfolio, l'évaluation, la simulation, les analyses de situation et de pratique et les questions métacognitives permettront le développement de la réflexivité, la capacité à s'auto-évaluer et à se situer dans son projet de formation.

Les formateurs accompagneront les élèves dans leur engagement, leurs méthodes de travail, leur capacité à s'auto-évaluer et à déterminer les axes de progrès à envisager : Accompagnement Pédagogique Personnalisé (API), Travaux Personnels Guidés (TPG), et le Suivi Pédagogique Individualisé. Chacun progressant à son rythme, le dispositif n'est donc pas figé et évolue en fonction des profils d'apprentissage jusqu'à l'atteinte des objectifs. Pour les personnes le nécessitant un accompagnement renforcé est mis en place.

En tant que pédagogue, le formateur s'intéresse à l'élève. Il croit en son potentiel et l'aide à identifier ses ressources. Pour cela, le rôle du formateur est de faciliter l'expression verbale de l'apprenant, d'être à l'écoute de l'élève et du groupe grâce à sa disponibilité.

La formation professionnelle est le moment où chaque individu apprend à formuler et à exprimer sa pensée pour partager ses interrogations, les individus s'étonnent, se

questionnent. Les formateurs permettent que chaque élève puisse trouver sa place et jouer un rôle dans le groupe de futurs professionnels.

La formation se construit sur le vécu de l'alternance par l'élève aussi bien en stage qu'à l'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS).

L'accompagnement en stage attendu depuis la réforme sera assuré par l'ensemble des formateurs de l'IFSI et harmonisé du fait d'une collaboration de l'équipe pédagogique qui partage le même projet pour l'élève. Le portfolio sera l'outil de liaison entre l'élève, les professionnels de proximités et les formateurs, tous acteurs de la formation. Il aura aussi comme finalité de tracer la progression dans l'acquisition des compétences de l'élève. Cette évaluation de la progression devra être initiée par l'élève à travers son auto-évaluation. Aussi régulièrement, des outils diagnostics seront mis à disposition des élèves pour évaluer cette progression dans la formation.

L'augmentation des ateliers pratiques et simulations en santé sera poursuivie au cours de l'année. L'utilisation de la plateforme Moodle « MescoursJV » sera renforcée pour favoriser la flexibilité pédagogique.

De nouveaux projets sont mis en œuvre : « Santé Publique : les écrans », « Ethique » et « Encadrement » auprès de lycéens.

L'année est marquée par la mise en place de la formation au numérique en santé, l'intégration de l'intelligence artificielle en formation.

Devant l'existence d'un groupe hétérogène, le dispositif de formation englobera la diversité des techniques pédagogiques et la construction du groupe afin de créer une organisation apprenante. Des objectifs seront données pour chaque période de stage en lien avec les modules pour la mise en œuvre de l'alternance intégrative.

La planification annuelle mixe les blocs selon une progression réfléchie pour favoriser l'apprentissage.

## **1) Bloc 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale**

### **a) Objectifs de professionnalisation**

Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale, dans le respect de son projet de vie, de son autonomie et de ses choix.

### **b) Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 147h**

**Compétences 1** - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

1) Objectif d'apprentissage

- Identifier les besoins fondamentaux et habitudes de vie (alimentation, sommeil, hygiène, activités sociales, culturelles et spirituelles)
- Mettre en œuvre les techniques d'aide et de soins quotidiens (toilette, habillage, alimentation, hydratation, élimination, repos, loisirs)
- Favoriser l'autonomie et la participation active de la personne
- Respecter la dignité, l'intimité, les choix et le rythme de vie
- Accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle, en tenant compte de son histoire, de ses ressources et de son projet personnalisé
- Prévenir les risques liés aux activités quotidiennes (déshydratation, dénutrition, chutes, isolement social, perte d'autonomie)
- Adapter l'accompagnement à l'évolution de la situation
- Travailler en coopération avec l'équipe pluri professionnelle

2) Techniques Pédagogiques

Les cours magistraux permettent d'aborder les connaissances correspondant à ce module. (conception de l'aide-soignante, du soin, concept d'autonomie, le raisonnement clinique, droits des patients...). L'apprentissage est favorisé par l'utilisation de divers techniques pédagogiques : ateliers procéduraux (alimentation, hygiène corporelle, hygiène des mains, observation), jeux de rôle (les besoins, relation pendant le soin), témoignage de patient en situation de handicap, mise en œuvre d'un projet d'animation en EPHAD, étude de textes (anthropologie, soin) discussion/débat à l'aide de film (les bonnes pratiques, les besoins des personnes, la fin de vie), travaux de groupe à travers d'étude de cas (raisonnement clinique), exercices (remplissage de grille d'autonomie) avec utilisation d'outils comme les cartes heuristiques (représentation de l'aide-soignante, brainstorming et mur parlant).

La diversité des intervenants (assistante sociale, aide-soignante, infirmière scolaire, diététicienne, psychologue) permet d'avoir plusieurs expériences ce qui favorise la richesse des exemples et d'appréhender les différents secteurs où peuvent intervenir les aides-soignantes (Handicap, personnes âgées) et les différents professionnels avec qui ils auront à travailler.

3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

La notion de Santé Publique sera renforcée par un travail groupal animé par une experte en santé publique et promotion de la santé. La thématique abordée sera « L'Addiction aux écrans ».

Il permettra d'acquérir des connaissances sur la thématique, l'impact sur la santé et de comprendre comment on peut construire selon le public cible une action en santé publique.

Ce travail leur sera utile pour eux en tant qu'individu et pour eux en tant que professionnel.

Il sera croisé avec le travail sur l'éducation thérapeutique.

Au regard de l'évolution de la société et de la diversité des profils des élèves la vie collective devient de plus en plus complexe et les conflits entre les élèves et/ou les professionnels de terrain deviennent fréquents. Nous proposons cette année de faire vivre des expériences aux élèves au décours de travaux de groupe (expériences de Milgram, jeux de rôle) pour identifier le fonctionnement d'un groupe et des individus dans ce groupe. Cela permettra de favoriser la dynamique de groupe de formation et de mieux gérer les relations et les conflits.

Pour favoriser l'analyse réflexive, un scénario d'une situation clinique avec aidants en simulation en santé sera construit.

### **c) Module 2 Repérage et prévention des situations à risque 21h**

**Compétences 2** - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

#### 1) Objectif d'apprentissage

- Repérer les situations à risque dans les différents contextes de soins
- Identifier les signes d'alerte et facteurs de risque (physiques, psychiques, sociaux)
- Appliquer les procédures de prévention et de protection
- Participer à la mise en place de mesures correctives ou préventives
- Contribuer à la continuité et la sécurité des soins

#### 2) Techniques Pédagogiques

Des cours magistraux permettront d'apporter des connaissances : concepts de fragilité, de maltraitance. Des études de cas aborderont 'les fragilités »et les situations à risque de maltraitance. Cette séquence sera abordée en classe inversée à partir d'un travail personnel guidé proposé aux élèves. Une analyse de pratiques sera étudiée à partir de vécu en stage.

#### 3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Dans le cadre de la mise en œuvre du numérique en santé, il sera abordé l'identification des usagers ou professionnel de santé. (identitovigilance)

## **2) Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration**

### **a) Objectifs de professionnalisation**

Evaluer l'état clinique d'une personne et mettre en œuvre des soins adaptés, dans le respect des protocoles, en assurant le confort, la sécurité et la continuité des soins

### **b) Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne 77h**

**Compétence 3.** – Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

1) Objectif d'apprentissage

- Identifier et recueillir les données cliniques pertinentes
- Utiliser les outils et méthodes d'observations adaptés
- Reconnaître les signes de dégradation ou d'amélioration de l'état de santé
- Transmettre les informations fiables à l'équipe de soins
- Participer à la surveillance clinique selon les protocoles

2) Techniques Pédagogiques

L'anatomie et la physiologie seront abordés en exposé par des professionnels experts et/ou ayant une expérience dans la thématique et/ou en classe inversée. Les élèves étudieront les thèmes au cours de temps personnel guidé et des présentations groupales seront planifiées. La classe inversée rend l'apprenant acteur de ses apprentissages, favorise l'ancrage des connaissances et renforce la motivation. Des cours magistraux aborderont l'anatomie/physiologie des appareils et système : locomoteur, cardiologique, pneumologique, digestif, urinaire, neurologique et la douleur et des thèmes comme les pathologies du vieillissement, la santé mentale, l'autisme. L'étude du concept « Maladie » s'appuiera sur les représentations des élèves et le visionnage de film. Des kahoots et quizz permettront aux élèves d'établir leur niveau de connaissances.

Des ateliers pratiques sont effectués pour les paramètres vitaux, la glycémie.

3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Le souhait est de renforcer les ateliers procéduraux et des mini-vignettes sur cas clinique : évaluation de la douleur, atelier IMC

**c) Module 4 Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement  
182h**

**Compétence 4.** - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

1) Objectif d'apprentissage

- Réaliser les soins prescrits
- Assurer l'hygiène, le confort et la sécurité des personnes
- Utiliser le matériel et les dispositifs médicaux selon les procédures
- Evaluer l'efficacité des soins prodigués
- Réajuster l'accompagnement en fonction des résultats observés

2) Techniques Pédagogiques

Des cours magistraux exploreront les pathologies prévalentes vues en Module 3 (les fractures, pathologies en pneumologie, cardiologie, cancérologie, endocrinologie, digestif pathologie du vieillissement, dans leur phase aiguë et s'attacheront à repérer le rôle de l'aide-soignante en situation aiguë et des soins post-mortem.

Des jeux de rôle permettront de réaliser l'animation d'un groupe à visée thérapeutique avec la collaboration d'une animatrice en EPHAD.

Des ateliers procéduraux sont effectués pour que les élèves réalisent les soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage (changes, oxygénothérapie, préparation des opérés, soins des patients porteurs de plâtre, atelier Bain enveloppé/emmaillotage, toucher massage, sophrologie, soins de bouche non médicamenteux, kit de vieillissement, rasage, bas de contention)

Les principales classes médicamenteuses sont abordées en cours.

La FGSU niveau 2 est effectuée pour l'ensemble des élèves.

Au cours du Bloc 1 et bloc 2 sera abordé le raisonnement clinique élément central de notre profession en s'appuyant sur l'ensemble des connaissances acquises en formation et les expériences.

Il permet d'assurer des soins sécurisés, adaptés, personnalisés et évolutifs tout en développant la réflexivité et l'autonomie professionnelle. Au regard des difficultés des élèves dans son apprentissage, Le projet « raisonnement clinique » a été renforcé. La notion d'observation clinique est travaillée à partir de la « chambre d'observation » mise en situation et d'analyse à partir de séquences filmées. Le projet de soins est étudié en groupe à partir d'exemples vécus en stage.

### 3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Le souhait est de renforcer les ateliers procéduraux et des mini-vignettes sur cas clinique montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal, pose et changement de masque pour l'aide à la respiration, renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée.

Pour favoriser l'analyse réflexive, un scénario d'une situation clinique « soins d'hygiène et de confort en phase aigüe auprès de personnes » en simulation en santé sera construit.

Autour d'une table ronde /débat avec des professionnels experts sera abordé la notion d'éthique.

L'apprentissage du raisonnement clinique sera renforcé dans le cadre des simulations en santé .

## **d) Module 5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35h**

**Compétences 5** - *Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation*

### 1) Objectif d'apprentissage

- Evaluer les capacités de mobilité et les limitations
- Mettre en œuvre les techniques de manutention sécurisées
- Utiliser les aides techniques adaptées
- Prévenir les risques liés à l'immobilité ou aux déplacements
- Stimuler et maintenir la mobilité

### 2) Techniques Pédagogiques

Des ateliers sont mis en place pour l'acquisition de l'ensemble des techniques de manutention des personnes Des apports théoriques sur l'ergonomie sont apportés.

### 3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Le dispositif sera poursuivi.

### 3) Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

#### a) Objectifs de professionnalisation

Etablir une communication adaptée et bienveillante avec la personne soignée et son entourage, et transmettre les informations nécessaires à la continuité des soins au sein de l'équipe pluri-professionnelle

#### b) Module 6 Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70H

**Compétences 6** – *Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage*

##### 1) Objectif d'apprentissage

- Utiliser une communication adaptée à la personne et à la situation
- Ecouter et reformuler pour favoriser la compréhension mutuelle
- Gérer les situations relationnelles difficiles
- Accompagner la personne dans les moments de changement ou de crise
- Collaborer avec l'entourage dans le respect du rôle de chacun

##### 2) Techniques Pédagogiques

L'élaboration de cartes mentales et d'affiches permettent de travailler sur les représentations sur la communication.

Les cours magistraux permettent l'apport théorique sur les droits des patients et les techniques de communication. (la communication verbale, non verbale, les émotions, l'écoute active, la conduite d'entretien) et le concept d'éducation à la santé.

Des mises en situation à partir de différentes vignette sur l'accueil de patient dans divers situations permettent la mise en œuvre des techniques de communication et permettent de travailler le concept d'Accueil.

Des jeux de rôle permettront d'acquérir les capacités à reformuler au cours d'un entretien. L'écoute active et la reformulation seront aussi travaillés à travers la lecture de textes de J.Salomé qui seront exploités en groupe avec présentation par les élèves.(classe inversée)

Une analyse de situation de communication est travaillée individuellement à partir d'une situation en stage.

Une connexion à la plateforme Voltaire est attribuée à chaque élève afin de les aider à maîtriser et parfaire la langue française.

##### 3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Les intervenants seront variés afin de travailler des situations de relation selon les différents profils de patients/résidents : relation avec la personne âgée désorientée, en situation de handicap, les aidants auprès des personnes ayant un handicap, une maladie chronique, les personnes en fin de vie, situation de violence...

La notion d'Education à la santé sera renforcée par un travail groupal animé par une experte en éducation thérapeutique.

Il permettra d'acquérir des connaissances sur la thématique, l'impact sur la santé et de comprendre comment on peut construire selon le public cible une action en éducation de la santé.

Il sera croisé avec le travail sur le projet de Santé publique.

L'existence de l'intelligence artificielle et l'utilisation par les élèves dans l'élaboration de leur travail écrit élaboré à domicile nous amène à réfléchir les critères et le mode de notation de l'évaluation.

Le travail écrit se fait à partir d'une situation de communication en stage. L'accompagnement des élèves par un formateur à l'élaboration de l'écrit sera maintenu afin d'aider les personnes en difficultés d'écriture et afin de favoriser la posture réflexive de chacun.

L'évaluation se fera avec un double jury (le formateur accompagnant et un professionnel de santé) et les évaluateurs noteront l'oral à partir des critères d'évaluation.

### **c) Module 7 Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21h**

#### ***Compétences 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels***

##### **1) Objectif d'apprentissage**

- Expliquer et démontrer un geste
- Adapter son discours au public et au contexte
- Utiliser briefing/débriefing et feedback structuré
- Accueillir et accompagner un apprenant sur le terrain
- Fournir un retour constructif et bienveillant
- Participer aux transmissions et à la capitalisation des savoirs

##### **2) Techniques Pédagogiques**

Un exposé sur l'encadrement apporte des notions théoriques de base.

Des travaux d'encadrement sont élaborés par les élèves et présentés aux formateurs.

##### **3) Evaluation du dispositif et modifications apportées**

La population cible du projet d'encadrement était les années précédentes les élèves aides-soignants. Le projet évolue et la population cible serait des élèves BAC PRO ASSP et SAPAT en lycée .

#### **4) Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

##### **a) Objectifs de professionnalisation**

Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et du matériel lié aux soins, dans le respect des règles d'hygiène et de prévention des risques (infectieux, chimiques, environnementaux)

## **b) Module 8 Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 35h**

**Compétence 8** – *Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés*

**Compétence 9** – *Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins*

### 1) Objectif d'apprentissage

- Appliquer les protocoles de bio-nettoyage selon les recommandations et le plan d'entretien
- Choisir les produits, matériels adaptés (dilution, pictogrammes, sécurité)
- Organiser le circuit du linge, des déchets et du matériel (traçabilité, DASRI)
- Prévenir les infections associées aux soins et les contaminations croisées
- Contrôler l'état des locaux, équipements, repérer et signaler les anomalies, tracer les actions
- Participer à la gestion des stocks, à la maintenance de premier niveau et à la préparation de la chambre

### 2) Techniques Pédagogiques

Les cours magistraux abordent toutes les connaissances en hygiène (les agents infectieux, les précautions standards et complémentaires, l'entretien des locaux et des matériels...).

Certaines thématiques sont travaillées en travail personnel guidé et restituées en groupe. (classe inversée).

Des ateliers procéduraux permettent la mise en pratique des techniques de bio-nettoyage, de l'utilisation des SHA et du port de tenue professionnelle selon les recommandations.

### 3) Evaluation du dispositif et modifications apportées

L'existence de l'intelligence artificielle et l'utilisation par les élèves dans l'élaboration de leur travail écrit élaboré à domicile nous amène à modifier le mode d'évaluation.

Les années précédentes, le travail écrit consistait à une analyse d'une situation d'hygiène vécue en stage.

A partir de maintenant, l'évaluation se fera à partir d'une situation d'entretien et d'hygiène construite par les formateurs étudiée au cours d'un travail individuel sur table à l'institut de formation.

## **5) Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

### **a) Objectifs de professionnalisation**

Travailler en équipe pluri-professionnelle, contribuer à l'amélioration continue de la qualité et à la prévention des risques, en tenant compte de l'organisation du service et des ressources disponibles

## **a) Module 9 Travail des informations 35h**

**Compétence 10** – Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les

modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

4) Objectif d'apprentissage

- Identifier les rôles et missions de chaque membre de l'équipe
- Partager les informations utiles à la prise en charge
- Coopérer pour atteindre des objectifs communs
- Participer aux réunions et échanges interprofessionnels

5) Techniques Pédagogiques

La reprise de textes permet de situer le rôle de l'aide-soignant dans le traitement de l'information.

Des exposés et des exercices en correction collective abordent la structuration et les outils pour rédiger des transmissions écrites. (Transmissions ciblées, macro-cibles).

La présentation du dossier orbis permet de présenter un exemple d'outils informatisés sur format papier car n'avons pas à ce jour le logiciel Orbis.

6) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Dans ce module des temps seront consacrés à la formation au numérique en santé des professionnels de santé.

## **b) Module 10 Travail en équipe pluri-professionnelle, traitement des informations qualité et gestion des risques 70H**

**Compétence 11** – Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

7) Objectif d'apprentissage

- Définir les principes du travail en équipe pluri-professionnelle et du partage d'informations
- Identifier les rôles et missions des différents professionnels de santé
- Participer aux transmissions orales et écrites
- Utiliser les outils de coordination et de planification des soins
- Contribuer à la gestion des risques (événements indésirables, EIAS „revues de mortalité/morbidité)
- Participer à une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins
- S'impliquer dans des projets collectifs, audits ou groupes de travail

8) Techniques Pédagogiques

Des exercices sur les fiches d'événements indésirables sont mis en œuvre au cours de travaux personnels guidés.

Des textes seront exploités pour acquérir le concept QUALITE.

Une table ronde avec des professionnels de santé a lieu pour prévoir une prise de poste dans différents domaines.

Des exposés abordent : la législation du travail, les fiches de paie, les lettres de motivation et CV.

9) Evaluation du dispositif et modifications apportées

Dans ce module des temps seront consacrés à la formation au numérique en santé des professionnels de santé.

L'étude d'un événement indésirable sera renforcée par le repérage d'un événement indésirable en stage, après un choix collectif de l'exemple choisi, il sera exploité à l'institut avec une responsable de la gestion des événements indésirables. Dispositif d'évaluation

## C. Dispositif d'évaluation

| Promotion EAS SEPTEMBRE 2025 dispositif d'évaluation |         |                                                                                                                                      |                                                                                                                       |                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                             | IFAS CHAUNY                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BLOCS                                                | MODULES | EPREUVES                                                                                                                             | MODALITES COMPLEMENTAIRES                                                                                             | NOTATION                                                                                                              | dispositif d'accompagnement                                                                                                                                                                 | EVALUATION 1                                                                                                                                                                               | dispositif d'accompagnement en remédiation                                                                                                                                                                                                          | RATTRAPAGE                                                                                                                                                                                                                        |
| BLOC 1                                               | 1 et 2  | étude de situation                                                                                                                   | Durée : 7 heures Epreuve individuelle et groupale anonyme manuscrite ou tapuscrite sur table (sans support numérique) | sur 40 points : 20 points pour le M1<br>20 points pour le M2                                                          | évaluation formative le 9 et 10 décembre 2025                                                                                                                                               | écrit groupal à l'IFAS le <b>mercredi 7 janvier 2026 de 9h à 17h00</b>                                                                                                                     | correction groupale le 8 janvier 2026<br>Relecture avec un formateur de la copie lundi 23 janvier 2026                                                                                                                                              | <b>Lundi 2/03/2025 de 9h à 17h</b>                                                                                                                                                                                                |
| BLOC 2                                               | 3 et 4  | étude de situation                                                                                                                   | Durée : 3 heures 30 Epreuve anonyme                                                                                   | sur 20 points : analyse de situation sur 10 points pour le M3<br>réalisation du ou des soins sur 10 points pour le M4 | évaluation formative le vendredi 15 mai 2026 + correction temps de révisions en groupe<br>raisonnement clinique le lundi 18 mai 2026                                                        | sur table individuelle à l'IFAS le <b>mercredi 20 mai 2026 de 13h à 17h</b>                                                                                                                | Correction groupale le jeudi 21 mai 2026<br>Relecture de la copie avec un formateur en semaine 23 (sur le stage D) A DEFINIR                                                                                                                        | épreuve individuelle le <b>jeudi 11 juin 2026</b>                                                                                                                                                                                 |
|                                                      | 5       | pratique simulée                                                                                                                     | Durée : 1 heure                                                                                                       | sur 20 points                                                                                                         | temps préparation et tirage au sort du procédé le 9 ou le 10 décembre + accompagnement formatrices                                                                                          | Pratique simulée individuelle à l'IFAS le <b>Mardi 9 et mercredi 10 décembre 2025</b>                                                                                                      | temps préparation et tirage au sort du procédé le 19 décembre 2025 + accompagnement formatrices                                                                                                                                                     | Pratique simulée individuelle à l'IFAS le <b>vendredi 19 décembre 2025 13h/15h</b>                                                                                                                                                |
| BLOC 3                                               | 6 et 7  | M6 étude de situations relationnelles en stage auprès d'une personne soignée<br>M7 pratique simulée lors de situations d'encadrement | M6 : travail écrit individuel à domicile + oral<br>M7 : travail collectif avec temps institutionnel                   | sur 40 points : / 20 points pour le M6 (note individuelle)<br>/ 20 pour pour le M7 (note collective)                  | M6 : rendre un travail le 17 novembre et accompagnement avec un formateur le vendredi 21 novembre 2025 puis sur RDV à la demande de l'EAS<br>M7 : temps de préparation le jeudi 5 mars 2026 | M6 restitution écrit le <b>avant le mardi 3 mars avant 9h</b><br>Epreuve <b>orale</b> individuelle le <b>mardi 10 mars 2026</b><br>M7 pratique groupale le <b>jeudi 12 mars 2026 (F18)</b> | M6 relecture de la feuille d'évaluation avec un formateur et identification des axes d'amélioration puis accompagnement avec un formateur sur RDV à la demande de l'EAS<br>M7 le matin de la validation paire (sur un temps de stage C (A DEFINIR)) | M6 restitution écrite le <b>vendredi 22 mai 2026 avant 16h (F21)</b> et épreuve orale individuelle la semaine 22 sur convocation (sur le stage D)<br>M7 l'après-midi suite à la remédiation (sur un temps de stage C (A DEFINIR)) |
| BLOC 4                                               | 8       | étude de situation à partir d'une situation d'entretien des locaux identifiée en stage N° 1                                          | Durée : 3 heures Epreuve anonyme                                                                                      | sur 40 points : / 20 points : questions de connaissance<br>/ 20 points : étude de situation                           | Quizz de révision le 27 novembre 2025<br>formative : étude de situation + coorection le 01/12/2025                                                                                          | travail individuel écrit sur table le <b>lundi 15 décembre 2025 de 8h30 à 11h30</b>                                                                                                        | vendredi 9 janvier 2026 (F14) relecture de la copie avec une formatrice et identification des axes d'amélioration                                                                                                                                   | travail individuel sur table <b>vendredi 16 janvier 2026</b>                                                                                                                                                                      |
| BLOC 5                                               | 9 et 10 | étude de situation sur table groupale et individuelle                                                                                | M9 : orale groupale organisée en institut<br>M10 : épreuve écrite individuelle sur table                              | sur 40 points : M9 (oral) : 20 points<br>M10 (écrit) : 20 points                                                      | exercices / étude situation / gestion des risques + évaluation formative jeudi 6 mai 2026<br>correction vendredi 7 mai 2026                                                                 | épreuve écrite et orale le <b>lundi 11 mai 2026</b>                                                                                                                                        | Correction groupale le mardi 12 mai 2026 : relecture de la copie avec un formateur en semaine 23 (sur le stage D) A DEFINIR                                                                                                                         | épreuve écrite et orale le <b>vendredi 12 juin 2026</b>                                                                                                                                                                           |